

de long terme pour les « *beach boys* » des plages du Zanzibar⁹¹. L'ensemble de ces travaux, riches et variés, démontrent ainsi comment la sexualité participe largement au façonnement d'identités sociales multiples. Catégorie identitaire mouvante, elle est elle-même sans cesse « travaillée » par les rapports sociaux qui la construisent et lui confèrent un sens singulier selon les contextes historiques et géographiques.

3.3.2 Genre et handicap

Sur le plan théorique, on peut observer de nombreuses analogies entre les systèmes d'inégalités liés au genre et au handicap : usage de la naturalisation comme ressort de pouvoir, infériorisation au nom de la protection, même enjeu de politisation de ce qui se passe dans la sphère privée, luttes contemporaines visant à se constituer en sujet de droits et à contester les rapports de domination... Longtemps invisibilisé dans l'analyse des rapports sociaux, le handicap a été exploré comme un objet de recherche relativement autonome dans le cadre des *disability studies* qui s'étaient constituées sur la base des mouvements sociaux de personnes handicapées après les années 1970, notamment au Royaume-Uni et en Amérique du Nord⁹². La problématique de l'intersection a permis d'élargir le champ de ces travaux, en particulier dans une perspective de genre mettant en relief les différentes façons dont le handicap s'articule à la construction des identités masculines et féminines.

Un champ de « *feminist disability studies* » s'est ainsi développé aux États-Unis, principalement à partir des travaux de Rosemarie Garland-Thomson⁹³. L'autrice montre que le handicap s'accompagne classiquement pour les femmes de la remise en cause de deux attributs normatifs de la féminité, la séduction et la maternité : « les stéréotypes culturels représentent les femmes handicapées comme asexuelles, incapables de se reproduire, excessivement dépendantes, non attirantes – et généralement en dehors de la sphère de la féminité et de la beauté féminine »⁹⁴. Simultanément, l'image de passivité et de dépendance associée au handicap converge avec une autre connotation commune de la féminité. Dès lors, comme le souligne Rosemarie Garland-Thomson, « le handicap intensifie et atténue à la fois les scripts culturels de la féminité »⁹⁵.

Réciproquement, alors que les travaux sur le handicap avaient longtemps eu tendance, à l'image des sciences sociales en général, à universaliser l'expérience masculine sans la problématiser comme telle, plusieurs recherches se

91 Despres A., « Des histoires avec lendemains. Intimité transnationale et ascension sociale des beach boys de Zanzibar », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 218, 2017.

92 Pour une synthèse, voir : Albrecht G., Ravaud J.-F., Stiker H.-J., « L'émergence des *disability studies* : état des lieux et perspectives », *Sciences sociales et santé*, 19(4), 2001.

93 Garland-Thomson R., « Integrating disability, transforming feminist theory » in Smith B.-G., Hutchinson B. (eds), *Gendering disability*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2004 et « Feminist disability studies », *Signs*, 30(2), 2005.

94 *Ibid.*, p. 89.

95 *Idem.*

sont penchées sur les masculinités handicapées⁹⁶. Partant du constat de la centralité du corps (puissant, autonome, résistant à l'effort) dans la définition de la masculinité hégémonique, ces travaux ont pointé comment le handicap, historiquement construit comme incapacité physique, questionnait la virilité des hommes handicapés.

D'un côté comme de l'autre, tout semble donc se passer comme si le handicap neutralisait en quelque sorte les attentes de genre : on se représente les hommes handicapés comme pas tout à fait hommes, et les femmes handicapées comme pas tout à fait femmes. Cette analyse de l'intersectionnalité entre genre et handicap se complexifie si l'on prend en considération l'articulation avec d'autres rapports de pouvoir, notamment la race⁹⁷. Là où Garland-Thomson indiquait que le handicap tendait à renforcer le stéréotype féminin de passivité et de dépendance, Angel Love Miles montre que les femmes noires handicapées font face à un stéréotype différent, celui de la « *strong black woman* » (forte, résistante à l'effort et à la douleur, pourvoyeuse de *care*), qui rend difficilement pensable leur handicap⁹⁸. Dans les stéréotypes raciaux, cette présomption d'hyper-capacité a par ailleurs pu paradoxalement coexister avec une construction de la race noire elle-même comme handicap, les personnes noires étant perçues comme intellectuellement déficientes dans les représentations de la race au début du xx^e siècle⁹⁹.

3.3.3 Le double-standard de l'âge

Tout comme la sexualité et le handicap, la notion d'âge a longtemps échappé à une approche en termes de rapports sociaux, qu'il s'agisse de penser sa construction sociale ou d'analyser comment il structure les autres rapports de pouvoir. L'âge est d'autant plus puissamment naturalisé qu'il est « compté » au fur et à mesure des années, et ainsi pensé sur le mode de l'objectivité biologique. Dans un article de synthèse¹⁰⁰, Juliette Rennes montre pourtant, en reprenant la distinction proposée par Arber et Ginn entre « âge civil » (ou

96 Dufour P., *L'expérience handie. Handicap et virilité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013 ; Robertson S., Smith B., « Men, masculinities and disability » in Swain J., French S., Barnes C., Thomas C. (eds), *Disabling barriers-Enabling environments*, London, Sage, 2013.

97 Parmi les travaux récents en langue française adoptant des approches intersectionnelles du handicap, voir le numéro « Handicap » de la revue *Genre, Sexualité & Société*, 19, 2018 (Brasseur P., Nayak L., « Handicap, genre et sexualité ») ; Puiseux C., « Queerisation des handicaps : le militantisme crip en questions », thèse pour l'obtention du doctorat en philosophie, Université Paris VII, 2018.

98 Miles A.L., « "Strong Black Women": African American Women with Disabilities, Intersecting Identities, and Inequality », *Gender & Society*, 33(1), 2019.

99 Bailey M., Mobley I.A., « Work in the Intersections: A Black Feminist Disability Framework », *Gender & Society*, 33(1), 2019.

100 Rennes J., « Âge » in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, op. cit. L'essentiel de cette section est tiré des éléments de cette notice. Voir également le numéro « Âge et sexualité » dirigé par Bozon M. et Rennes J., *Clio. Femmes, genre, histoire*, 42, 2015.

calendaire) et « âge social »¹⁰¹, que les différents moments de la vie sont scandés par l'idée « d'avoir » ou « d'atteindre » le « bon âge », permettant d'accéder à différentes étapes transformatrices de l'existence sociale. Or le « bon âge » se trouve corrélé à plusieurs conditions et propriétés sociales qui le modulent et le distribuent de façon différenciée, construisant ainsi la perception des parcours de vie comme plus ou moins « précoces » ou « en retard ». L'âge se trouve ainsi formé et produit par les autres rapports sociaux, tout autant qu'il représente une catégorie analytique de première importance pour comprendre leurs articulations.

En conditionnant par exemple le droit d'accéder au mariage plus ou moins tôt selon qu'on est une femme ou un homme (historiquement, les femmes ont été nubiles avant les hommes), l'âge tel qu'il est défini par le législateur a longtemps formé un opérateur du genre, participant à marquer la différence et l'inégalité entre les sexes. En accordant aux femmes le droit de se marier plus tôt, le législateur entérinait en effet l'ensemble des représentations biologiques et médicales de la puberté plus précoce des femmes, en même temps qu'il contribuait à la formation d'un modèle du couple gouverné selon le schéma de l'ainé masculin et de la cadette féminine. Les politiques de l'âge sont bien ici des politiques de genre ressortissant d'une forme de gouvernement où âge et genre produisent et naturalisent la hiérarchie sociale entre hommes et femmes. Dans l'histoire coloniale, l'âge est également un ressort d'infériorisation des populations colonisées : celles-ci sont en effet traitées comme de « grands enfants » inaptes à accéder à l'ensemble des droits acquis par le citoyen à sa majorité. Ainsi « ... tout comme le langage de la différence de genre a été employé pour justifier des hiérarchies entre hommes (...) le langage de l'écart d'âge a pu signifier des hiérarchies raciales dans le contexte colonial et des hiérarchies de genre dans le cadre de la famille patriarcale »¹⁰².

Au-delà du codage des hiérarchies sociales dans la grammaire de l'âge, ce dernier peut également être analysé dans ses combinaisons avec d'autres rapports sociaux comme la sexualité. On peut ainsi remarquer comment l'orientation sexuelle module le passage à l'âge adulte, les jeunes gays et lesbiennes quittant en général plus tôt le domicile parental (et dans de moins bonnes conditions que les jeunes hétérosexuel·les) du fait d'une moindre acceptation de leur sexualité¹⁰³. L'avancée dans l'âge et le passage à la vieillesse sont également vécus différemment selon le sexe, non que les marques de l'âge entre les hommes et les femmes soient objectivement différentes, mais du fait de perceptions différenciées de ces signes (les cheveux gris sont par

101 Arber S, Ginn J., *Connecting Gender and Ageing. A Sociological Approach*, Buckingham, Open University Press, 2015, p. 7, cité par Rennes J. « Âge », art. cit., p. 43.

102 Rennes J., « Âge », *op. cit.*, p. 45-46.

103 Voir Hamel C., « Devenir lesbienne : le parcours de jeunes femmes d'origine maghrébine », *Agora débats/jeunesses*, 60, 2012 et Rault W., « Parcours de jeunes gays dans un contexte de reconnaissance », *Agora débats/jeunesses*, 57, 2011.

exemple davantage perçus comme un signe de vieillissement des femmes que des hommes)¹⁰⁴.

Ainsi, qu'il s'agisse d'âge, de sexualité ou de handicap, les travaux de sciences sociales qui ont émergé des problématiques du croisement et de l'intersection des rapports sociaux ont à la fois permis le renouveau des approches s'intéressant à l'analyse combinée de plusieurs rapports sociaux dans un contexte précis, et dans le même mouvement, amené à l'exploration analytique de rapports de pouvoir longtemps laissés dans l'ombre du trip-tique race/classe/genre.

3.4 Penser l'imbrication des rapports sociaux

Tous les travaux évoqués ci-dessus attestent la difficulté à penser la domination comme une addition de propriétés sociales. D'une part, cette approche laisse entendre que les caractéristiques du genre, de la classe ou de la race seraient des propriétés fixes des individus alors qu'elles sont le résultat d'un processus continu de construction. D'autre part, elle ne permet pas de rendre compte de la manière dont les rapports sociaux sont imbriqués dans des processus qui ne sont pas vécus par les personnes sur le mode de la séparation. Ainsi que l'écrit Nancy Fraser : « Il n'existe aucun moyen d'être une femme sans être déjà inscrite dans une "race", un sexe, et une classe sociale. Le genre ne possède donc aucune essence ou noyau invariants »¹⁰⁵. L'« inscription » qu'évoque Fraser est une triple inscription dans des rapports sociaux à la fois transversaux et simultanés. En d'autres termes, pour reprendre une formulation de Danièle Kergoat, les rapports sociaux sont « consubstantiels »¹⁰⁶, c'est-à-dire qu'ils n'existent pas indépendamment les uns des autres et ne peuvent être définis sans références les uns aux autres.

De ce fait, l'intersection, avant d'être une question normative, est d'abord une réalité sociale, celle de l'imbrication des rapports sociaux et de la production de rapports de domination qui se rapportent à un contexte historique précis. S'il y a bien du racisme ou du sexisme, il n'existe pourtant pas de dominations de genre ou de race « en soi » et qui produiraient toujours les mêmes effets. Un rapport social ne s'incarne jamais de manière générique ; il n'y a que des cas particuliers : c'est un des messages clés de l'intersectionnalité¹⁰⁷.

Le vocabulaire de l'intersection, du croisement ou de l'articulation des rapports sociaux représente ainsi une injonction paradoxale pour les sciences sociales : il invite effectivement à prendre en compte la multiplicité des rapports de pouvoir afin de restituer toute la complexité de la question de

104 Cf. Sontag S., « The double standard of ageing », *The Saturday Review*, 23 septembre 1972.

105 Fraser N., « Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale. Genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe », art. cit., p. 41.

106 Kergoat D., « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », art. cit., p. 42.

107 Chauvin S., Jaunait, A., « L'intersectionnalité contre l'intersection », art. cit., p. 61.

la domination, mais il produit en contrepoint un langage sociologique abstrait du pouvoir représentant les rapports sociaux comme des axes isolés les uns des autres se rencontrant à des points de croisement. Dans un article développant une approche ethnométhodologique des rapports sociaux, West et Zimmerman ont proposé de comprendre le genre comme un processus continu réalisé au cours des interactions sociales, et non une propriété fixe des individus¹⁰⁸. Poursuivant cette approche dans l'objectif de rendre compte des articulations entre le genre, la classe et la race, West et Fenstermaker insistent sur la simultanéité de l'expérience de ces rapports sociaux au niveau microsociologique. Pour elles, le genre, la classe et la race sont des « réalisations situées » dont le sens se donne au cours de l'interaction et n'existe pas indépendamment de celle-ci¹⁰⁹.

Le concept de « consubstantialité » des rapports sociaux proposé par la sociologue Danièle Kergoat représente une autre critique des visions aussi bien arithmétiques que géométriques de la domination qui a été adressée aux théories de l'intersectionnalité, celle d'importer au sein des sciences sociales de faux problèmes sociologiques posés par les vrais problèmes rencontrés par certaines minorités dans les arènes politiques¹¹⁰. Le vocabulaire de l'intersectionnalité, dénonçant l'invisibilisation de certaines minorités dans les cadres de la représentation politique, peut laisser penser que certaines catégories de la population se trouveraient « à l'intersection de plusieurs rapports de domination » tandis que d'autres ne le seraient pas, faisant ainsi de l'intersection une propriété de certains groupes. Cette illusion est pourtant la conséquence de la façon dont nous théorisons le racisme ou le sexisme à partir de sujets génériques de la domination (le racisme anti-noir théorisé autour du cas particulier des hommes noirs, le sexisme théorisé autour du cas particulier des femmes blanches), renvoyant ainsi d'autres sujets minoritaires à l'intersection problématique de plusieurs rapports sociaux, et participant dans le même mouvement à l'invisibilisation des privilèges blanc et masculin¹¹¹. Dans les termes de Cecilia Ridgeway et Tamar Kricheli-Katz, c'est parce que les grands axes de prise en charge de la discrimination sont construits autour de sujet « prototypiques » que certains sujets « non-prototypiques » sont vus comme des cas plus particuliers, situés à des intersections « complexes »¹¹².

Pour les sciences sociales, les théories de l'intersectionnalité, tout comme les illusions qu'elles peuvent parfois reproduire, sont riches de nouvelles leçons. Elles invitent tout d'abord à faire de toute situation de domination une situation complexe. Ainsi que le propose Danièle Kergoat, lorsque l'on

108 West C, Zimmerman D., « Doing Gender », *Gender & Society*, 1, 2, 1987.

109 West C., Fenstermaker S., « "Faire" la différence », *op. cit.*

110 Cf. le numéro « Analyse critique et féminismes matérialistes », *Cahiers du genre*, 3, 4, 2016.

111 Cf. Chauvin S., Jaunait A., « L'intersectionnalité contre l'intersection », *art. cit.*, p. 61.

112 Ridgeway C., Kricheli-Katz T., « Intersecting Cultural Beliefs in Social Relations. Gender, Race, and Class Binds and Freedoms », *Gender & Society*, 27(3), 2013.

cherche à mesurer le pouvoir il est nécessaire de ramener les abstractions à leurs incarnations concrètes, la notion de consubstantialité des rapports sociaux rappelant que toute configuration ou situation de domination est déjà « croisée » ou « intersectée » dans sa réalité. De fait, cette critique peut amener à s'intéresser aux propriétés « invisibles » des dominants comme la blancheur ou l'hétérosexualité en constituant la position des plus privilégiés en position également complexe, plutôt que de valider la croyance qu'ils occuperaient une position « générique ». D'autre part, l'analyse sociologique des dilemmes de l'intersectionnalité nous apprend que la position intersectionnelle n'est pas la propriété d'une catégorie d'individus mais le reflet d'un système de cadrage, lui-même historique et contingent. À cet égard, on peut considérer que si, d'une certaine manière, tout groupe social est intersectionnel en ce qu'il est le produit d'un ensemble de rapports de domination interpénétrés, toutes les catégories d'individus n'en sont pas pour autant mises de la même façon en situation d'intersectionnalité, c'est-à-dire renvoyés à la marge des systèmes de représentation, ou constitués en cas « particuliers » de ceux-ci¹¹³.

Enfin, si les systèmes de représentation de la domination sont bel et bien producteurs d'abstractions sociologiques ou d'illusions, il n'en reste pas moins que ces abstractions ont des effets dans la réalité et représentent les modalités de la subjectivation des individus et les cadrages symboliques de leurs stratégies. Ainsi, Ridgeway et Kricheli-Katz justifient avoir « considéré le genre, la race et la classe comme des systèmes d'inégalité culturellement distincts non parce qu'ils sont réellement séparés, mais parce que les gens les traitent généralement comme tels, et que ceci a des conséquences »¹¹⁴. Elles ajoutent que c'est « la construction culturelle de ces systèmes comme explicitement distincts alors qu'ils se chevauchent implicitement dans leurs significations qui engendre pour les acteurs des contraintes et des possibilités interactionnelles données »¹¹⁵. Si bien que pour les sciences sociales, si les rapports sociaux sont sans doute mieux analysés et décrits dans le vocabulaire de la consubstantialité, la subjectivité des individus et ses dilemmes s'inscrivent en revanche plus aisément dans les langages de l'intersectionnalité¹¹⁶, reflétant les contraintes de leurs positions comme de leurs stratégies politiques.

113 Chauvin S., Jaunait A., « L'intersectionnalité contre l'intersection », art. cit.

114 Ridgeway C., Kricheli-Katz T., « Intersecting Cultural Beliefs in Social Relations... », *op. cit.*, p. 313.

115 *Ibid.*, p. 296.

116 Fassin E., « Les langages de l'intersectionnalité », *Raisons politiques*, 58, 2015.

Encadré 38

Race, sexe et identité en France aujourd'hui :
une question intersectionnelle

Dans la lignée du concept d'intersectionnalité, plusieurs ouvrages ont attiré l'attention du public français sur l'émergence conjointe de questions raciales, sexuelles et de genre¹¹⁷. C'est autour de la question du foulard islamique que les questions de genre et de race se sont trouvées les plus fortement entremêlées¹¹⁸. Incarnant de façon métonymique l'islam au féminin, le voile permet d'analyser les ressorts genrés de la racialisation au travers du déplacement des controverses sur l'immigration et la religion sur le terrain des femmes et de leurs droits. Les données de l'enquête d'Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed révèlent ainsi qu'en 2012, 77 % des violences islamophobes concernaient des femmes (dans huit cas sur dix des femmes portant le voile), faisant de l'islamophobie un phénomène profondément sexué¹¹⁹. De fait, la notion même de « femme musulmane » mérite d'être déconstruite dans le prolongement des leçons sociologiques de l'intersectionnalité. Loin de représenter une catégorie objective de la population, la « femme musulmane » est le produit des cadres de représentation français de l'islam dans leur contexte postcolonial¹²⁰. Comme le rappelle Alia Al-Saji après Frantz Fanon, le projet de « dévoiler » les femmes au nom de leur libération s'enracine dans l'histoire coloniale française et les cérémonies de dévoilement qui étaient pratiquées en Algérie pendant la guerre d'indépendance. Sa réactualisation dans les politiques contemporaines de la « nouvelle laïcité » cherchant à étendre l'interdiction du port du voile à de nouveaux espaces permet de valoriser les conceptions patriarcales occidentales en regard d'une représentation du patriarcat musulman très largement homogénéisée et construite comme rétrograde : « les images occidentales des femmes musulmanes voilées ne renvoient pas simplement à des femmes musulmanes. Plutôt que de représenter des femmes musulmanes, ces images remplissent une autre fonction : elles fournissent un miroir négatif dans lequel les constructions occidentales d'identité et de genre peuvent se refléter positivement »¹²¹, comme l'ont montré depuis longtemps les recherches sur l'orientalisme¹²² et plus récemment les analyses en termes de « fémonationalisme »¹²³. En quelques dizaines d'années, en France

117. Lepinard E., *Feminist Trouble. Intersectional Politics in Postsecular Times*, New York, OUP, 2020.

118. Voir par exemple : Guénif-Souilamas N., Macé E., *Les féministes et le garçon arabe*, Paris, Éditions de l'Aube, 2004 et Guénif-Souilamas N. (dir.), *La république mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2006 ; Fassin D., Fassin E. (dir.), *De la question sociale à la question raciale. Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006.

119. Hajjat A., Mohammed M., *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, 2013.

120. Mazouz S., *La République et ses autres. Politiques de l'altérité dans la France des années 2000*, Lyon, ENS Éditions, 2017. Pour un exemple contemporain de la production de la figure de la « femme musulmane » dans les politiques publiques au Royaume-Uni, voir : Rashid N., *Veiled Threats. Representing the Muslim Woman in Public Policy Discourses*, Bristol, Polity Press, 2016.

121. Al-Saji A., « Voile racialisé. La femme musulmane dans les imaginaires occidentaux », *Les ateliers de l'éthique*, 3(2), 2008, p. 40.

122. Direnberger L., « Faire naître une nation moderne. Genre, orientalisme et hétéronationalisme en Iran au 19^e siècle », *Raisons politiques*, 69, 2018.

123. Farris S., *In the Name of Women's Rights: The Rise of Femonationalism*, Durham/London, Duke University Press, 2017.

comme en Europe, le voile est ainsi devenu le symbole d'une oppression de genre naturalisée qui divise profondément les stratégies du féminisme. « Aliénées » ou « à libérer », les femmes musulmanes sont exposées à des discriminations articulant leur féminité, leur religion et leur assignation raciale¹²⁴, les politiques du voile¹²⁵ s'éclairant bien davantage par l'analyse des bénéfices politiques qui en sont tirés par ceux qui les construisent que par la singularisation des femmes qui le portent.

CONCLUSION

De l'approche analogique des rapports sociaux développée par les féministes matérialistes françaises aux théories de l'intersectionnalité nées dans le sillage du *Black feminism* étasunien, les réflexions sur la domination n'ont cessé d'évoluer, alimentant à la fois la critique politique de la représentation des minorités et l'analyse sociologique du pouvoir. Traduisant dans leur langage propre les dilemmes de la représentation politique et juridique, les sciences sociales abordent désormais la question du pouvoir sur le mode de l'imbrication des rapports sociaux, invitant à ouvrir de nouveaux chantiers de recherche interrogeant toujours davantage les frontières du politique et du sociologique.

Résumé du chapitre

La problématique de l'« intersection » renvoie à un questionnement à la fois sociologique et politique. Politique d'abord car elle interroge le sujet politique du féminisme en dévoilant la diversité interne du groupe des femmes, et les stratégies de lutte qui les lient ou les séparent. Sociologique ensuite puisqu'il s'agit de comprendre les façons concrètes par lesquelles s'articulent des rapports de domination comme les rapports de sexe, de classe, de race, d'âge, de sexualité ou encore de handicap. Ces rapports sociaux, qui sont aussi des rapports de pouvoir, se construisent mutuellement et produisent des configurations variables de la domination qu'on ne saurait représenter sur une échelle unidimensionnelle.

124 Direnberger L., Karimi H., Kréfa A., Le Renard A., « Le voile est-il une oppression pour les femmes ? » in Fondation Copernic, *Manuel indocile de sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2019.

125 Scott J., *La politique du voile*, Paris, La Découverte, 2017 (2007).